

Forêt-des-Pins et projet des Orangers* dans le Sud-Est d'Haïti

Le journal Le Nouvelliste du mercredi 20 juin 2007 a publié un article qui mérite une grande attention: "**Cri d'alarme pour empêcher la disparition de la forêt-des-pins.**" Dans la revue, L'écho de SUCO, en novembre 2006, un article est publié sur un projet en exécution dans la zone des Orangers dans le Sud-Est d'Haïti, suivant le partenariat COPEDH-REPIE-SUCO. C'est un exemple de projet pilote qui réunit trois critères importants pour la réussite d'un projet de reboisement intégré, à savoir: Education-Environnement-Economie, les 3E, bien entendu avec la participation et l'implication des populations locales. A partir de ce projet, que faire pour empêcher la disparition de la forêt-des-pins?

Maintenir et renforcer le partenariat COPEDH-REPIE-SUCO pour bien gérer et pour bien exécuter le projet des Orangers en vue de donner satisfaction à l'ACDI(Agence Canadienne de Développement International) qui est le bailleur de fonds de ce projet pour trois ans(2006-2009). A partir des expériences acquises, dans le projet des Orangers, faire des démarches auprès de l'ACDI pour avoir un fonds spécial(montant et la durée à évaluer) pour reproduire ce même type de projet des 3E dans toutes les communes et dans toutes les sections communales couvrant la forêt-des-pins qui est située dans le Sud-Est. Tout en ajoutant à ce nouveau projet un volet réservé aux alternatives au bois de feu, au charbon de bois, au bois de construction en vue de garantir la survie de arbres qui seront plantés. Voir le site internet de COPEDH : www.copedh.org
* Projet des Orangers ne signifie pas c'est un projet de plantation des orangers l'arbre qui produit des oranges. Non, le projet porte le nom de la zone qui est proche d'une rivière qui a le même nom Orangers.

Gérard Tassy
Société pour le Reboisement d'Haïti(SRH)

Le Nouvelliste, Port-au-Prince, Haïti, mercredi 20 Juin 2007.

Cri d'alarme pour empêcher la disparition de la Forêt-des-pins

Les responsables de la commission de développement frontalier tirent la sonnette d'alarme et réclament des mesures urgentes pour sauver la Forêt-des-pins.

Le directeur de la commission de développement frontalier, Max Antoine, au cours d'une visite guidée de la forêt et de plusieurs villes dans la zone frontalière, a mis l'accent sur l'intensification du processus de déboisement de la forêt par des résidents de la région.

Il soutient que des 32 mille hectares de forêt, il ne reste plus que 9 mille, précisant que la détérioration de l'environnement touche toute la ligne frontalière du lac Azuéli à Anse-à-Pitres. « La forêt joue un rôle primordial dans l'équilibre écologique du pays et de la zone caraïbe », assure-t-il tout en invitant le ministère de l'Environnement à adopter des

dispositions pour freiner le processus de déforestation.

Si le processus de déforestation se poursuit, la forêt disparaîtra complètement en 2016, indique M. Antoine expliquant qu'une telle situation entraînera une détérioration du lac Azuéli et des catastrophes comparables à celle de Mapou.

Selon M. Antoine, les deux principales raisons de la grande détérioration de l'environnement dans la zone frontalière sont la faiblesse de l'Etat et la pauvreté des familles de la région. « Si l'Etat n'édicte pas une réglementation pour la coupe des arbres et qu'il ne crée pas de meilleures conditions de vie pour les paysans, ceux-ci utiliseront les arbres pour faire du charbon de bois et des planches afin de survivre », ajoute-t-il.

Au cours de cette visite, réalisée dans le cadre du mois de l'environnement, les membres d'une organisation paysanne, encadrés par des techniciens de la commission, ont procédé à la mise en terre de 1 500 plantules dans la zone de Forêt-des-pins.

Les autorités doivent mettre en place une politique d'encadrement des paysans de la région frontalière, selon Max Antoine pour qui les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture et la Commission de développement frontalier doivent oeuvrer de concert dans ce dossier. « Nous avons réalisé des programmes de sensibilisation et nous sommes à la recherche de financement pour des projets de développement agricole et de protection des arbres », explique-t-il.

Tout en indiquant que la présence de gardes forestiers permettra d'empêcher le déboisement, il annonce que des postes de contrôle seront installés le long de la frontière. Par ailleurs, Max Antoine fait remarquer que la population de cette région est livrée à elle-même puisque plusieurs villes n'ont aucune présence policière.

Le commissariat de Fonds-Verettes est abandonné et il n'y a que 3 policiers à Anse-à-Pitres qui compte 23 mille habitants, informe-t-il précisant que des voleurs et des malfaiteurs traversent la frontière et agressent les paysans.